



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

- 1 Relais Assistants Maternels
- 2 Assurances dommages ouvrages
- 3 Création d'emploi 8/35ème et 10/35ème pour la rentrée de septembre
- 4 Création d'un CDD 2 mois à 18/35ème pour surcroit d'activité correspondant au nettoyage des trottoirs et caniveaux et désherbage
- 5 Questions diverses et tour de table :
-Linky

Par suite à la convocation du 29 mai 2018, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 4 juin 2018 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Éric Chicault, Sylvain Rollet, Stéphanie Brasseur, Jérôme Sarrazin, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson.

Éric Chicault est élu secrétaire de séance.

1 : relais assistants maternels

Une réunion s'est tenue le 15 Mai 2018 entre les assistantes maternelles de la commune et les animatrices du RAM du CCAS de Châlons-en-Champagne. Le conseil municipal autorise unanimement la signature de la convention entre la commune et le CCAS afin que les assistantes maternelles puissent bénéficier des prestations du RAM. La commune s'engage à mettre à disposition les locaux du P'tit Chez Nous et verser une cotisation annuelle de 100€/an par assistante maternelle en activité.

2 : Assurances dommages ouvrages

Les propositions des organismes n'étant pas parvenues, ce dossier sera évoqué lors du prochain conseil.

3 : Création d'emploi 8/35ème et 10/35ème pour la rentrée de septembre

Le rythme scolaire passant de 5 à 4 jours, les horaires sont modifiés et nécessitent la révision du temps de travail de la responsable et de l'aide garderie. Les salariés acceptent la baisse de salaire qui en résulte. La modification des contrats de travail est adoptée par 11 voix pour et 1 abstention.

4 : Création d'un CDD 2 mois à 18/35ème pour surcroit d'activité correspondant au nettoyage des trottoirs et caniveaux et désherbage

Pour entretenir le village un renfort est nécessaire. Le conseil à l'unanimité décide de créer un contrat saisonnier de juin à juillet 2018.

5 : Questions diverses et tour de table

- Madame le Maire annonce l'installation des compteurs Linky sur la commune à compter de septembre 2018. Jérôme Sarrazin souligne que les compteurs Linky sont plus précis et les factures sont affinées.
- Marie-Jeanne Tronchet rappelle l'inauguration de l'aire de jeux le 17 Juin prochain. Cyrille Fromentin indique qu'il enlèvera les cailloux sur le terrain pour que ce dernier soit prêt à accueillir du public.
- Christian Lallemand fait le point sur la sécurisation du RD60 et rappelle que les travaux pourront être engagés que lorsque la subvention aura été votée par le conseil départemental.
- Le passage de la balayeuse est prévu mais la date n'est pas encore fixée.
- Jérôme Sarrazin fait savoir que des toiles de tentes et une pancarte avaient été installés sur le terrain de football interdisant l'entrée du terrain aux enfants. Le conseil s'en étonne et indique que l'occupation est sauvage et non autorisée.
- Cyrille Fromentin, David Leblanc, Sylvain Rollet et Jérôme Sarrazin ont prévus de boucher les ornières dans les chemins communaux le jeudi 14 juin 2018.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h50.

Fait à Moncetz-Longevas le 5 juin 2018 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

Le secrétaire de séance :
Éric Chicault